

Guide des stages virtuels pour les enseignant.e.s

Riipen est une [plateforme d'apprentissage expérientielle](#) qui a permis à 45 000 étudiants de vivre des expériences dans l'enseignement supérieur depuis 2013. La majorité d'entre elles ont été créées en mettant en relation des employeurs et des enseignant.e.s pour un apprentissage expérientiel basé sur des projets intégrés dans les cours, et réalisées par des étudiant.e.s en équipes pour obtenir des crédits de cours. Au fil des ans, nous avons également exploité notre réseau d'employeurs pour mettre en relation des étudiant.e.s et des employeurs pour des stages, virtuels ou en personne, pour des placements qui sont approuvés et facilités par l'établissement d'enseignement.

Cette offre est étendue en réponse à la crise COVID-19; Riipen offre un soutien gratuit pour les stages, les placements et les coopératives virtuels sur notre plateforme jusqu'au 31 août 2020. Riipen vous aidera à atténuer l'impact des stages annulés sur vos étudiant.e.s en leur donnant accès à des possibilités d'apprentissage expérientielles significatives, en ligne.

Ce guide est principalement destiné aux administrateur.trice.s et aux enseignant.e.s qui ont déjà discuté de l'initiative avec Riipen et qui ont eu une introduction à la plateforme, et qui sont maintenant prêt.e.s à se lancer.

Mise en place

1. Créez un compte "éducateur" à l'adresse <https://app.riipen.com/sign-up>.
2. Recherchez le nom de votre établissement sous la page "Établissements" et cliquez sur " Demande à rejoindre ". Ou bien, contactez Riipen (info@riipen.com) pour demander qu'un nouveau portail soit mis en place pour votre établissement.
3. Créez une nouvelle page de cours décrivant votre opportunité de stage virtuel. Soit vous cliquez sur "Créer un cours" dans votre tableau de bord pour créer une page à partir de zéro, soit vous cliquez sur l'icône "Dupliquer" en haut à droite de notre [page d'exemple](#) pour gagner du temps et fournir une structure suggérée.
4. Riipen vous fournira une rétroaction sur votre page si nécessaire, ou vous aidera à en concevoir le contenu. Une fois votre page publiée, un associé chargé de la réussite des clients prendra rendez-vous avec vous pour vous donner une séance d'orientation de 30 minutes sur la plateforme.

Contenu de la page sur Riipen

- Utilisez le terme "stage virtuel" (ou placement, coop, selon le cas) dans le titre et le corps de votre page afin qu'il se démarque auprès des employeurs des expériences en classe sur Riipen.
- N'oubliez pas, tout au long de la page, de vous adresser aux employeurs potentiels et de leur indiquer ce qu'ils doivent savoir pour être motivés par cette opportunité. Les étudiant.e.s ne sont pas le principal public de cette page.
- Décrivez le(s) programme(s) dont les étudiant.e.s sont issus, les compétences qu'il.elle.s possèdent et les types de projets sur lesquels il.elle.s peuvent travailler.
- Considérez cela comme un stage basé sur un projet plutôt que comme un stage à durée indéterminée, car cela peut attirer de meilleures propositions de la part des employeurs et créer des attentes plus claires de part et d'autre.
- Indiquer clairement les engagements pour les entreprises : le nombre d'heures que l'étudiant.e passera avec leur organisation, le paiement suggéré à l'étudiant.e, les formulaires d'évaluation supplémentaires qu'il.elle devra éventuellement remplir, etc.

Guide des stages virtuels pour les enseignant.e.s

- ❑ S'il s'agit d'une expérience rémunérée, indiquez-la dans la section "Sommaire" et dans les engagements, afin de vous assurer qu'elle ne sera pas manquée. S'il s'agit d'une expérience rémunérée, indiquez le montant minimum suggéré.
- ❑ Utilisez la page "Entreprises" de l'assistant de cours pour limiter les types d'organisations que vous souhaitez voir candidates.
- ❑ Ajoutez des jalons pour définir des rappels automatiques aux étudiant.e.s sur les activités qu'il.elle.s doivent accomplir pendant leur stage (par exemple, un rapport de statut).
- ❑ Ajoutez des administrateur.trice.s supplémentaires si nécessaire sous l'onglet "Admins" de votre page.
- ❑ Voir des exemples d'autres établissements, [ici](#).

Mise en relation avec des organisations

1. Une fois la page publiée, elle est visible par tous les employeurs sur la place de marché de Riipen, et ils soumettront un projet à candidature. Bien qu'il s'agisse d'un "projet" sur Riipen, dans ce scénario, leur projet est l'opportunité de stage.
2. Vous pouvez maintenant parcourir la [bibliothèque des projets](#) pour voir les projets d'employeurs existants, et cliquer sur "Demander le projet" sur ceux qui semblent convenir à vos étudiant.e.s. Veuillez noter que ces projets seront encadrés comme des projets et non comme des stages. Dans votre demande, assurez-vous de préciser que vous leur demandez d'envisager d'adapter leur projet en un stage virtuel, et demandez à l'employeur de lire la page engagements avant d'accepter votre demande.
3. Dans tous les cas, assurez-vous de parler avec l'employeur et vérifiez qu'il.elle a lu et compris les engagements. Les employeurs peuvent mettre à jour et compléter leurs descriptions de projet selon les besoins, sur la base de leurs discussions avec vous.

Inviter les étudiant.e.s

1. La plateforme Riipen ne propose pas actuellement de flux de gestion des candidatures pour les étudiant.e.s afin de les mettre en relation avec les employeurs. Tout entretien ou processus de sélection doit être géré par l'établissement, par vos voies habituelles.
2. Une fois que vous avez déterminé quel.le.s étudiant.e.s seront jumelé.e.s avec quels employeurs, allez dans l'onglet "Étudiants" de votre page de cours pour copier un court guide d'instructions et le partager avec vos étudiant.e.s.
3. Les étudiant.e.s s'inscriront en cliquant sur le lien dans les instructions et lanceront les projets par le biais de la plateforme Riipen.
4. Cela leur permet d'accéder à l'outil de clavardage Riipen, à la vidéoconférence, à la réservation de réunions et aux jalons des projets.

Soutien continu

Il est important de maintenir vos structures de soutien existantes pour les stages virtuels. Les vérifications auprès des employeurs et des étudiant.e.s seront importantes. Riipen s'occupera de l'enregistrement auprès des employeurs de notre côté, et nous avons mis à la disposition des étudiant.e.s un service de chat en direct.



Guide des stages virtuels pour les enseignant.e.s

Toutefois, Riipen ne s'adresse pas directement aux étudiant.e.s, et il est important que ces derniers puissent continuer à bénéficier du soutien de leur établissement d'enseignement.

Les paiements et les contrats de travail doivent être gérés par l'établissement d'enseignement, ou directement entre l'employeur et l'étudiant.e. Riipen ne sera pas l'intermédiaire pour les contrats de travail ou le paiement.